



AUTUN *intra-muros*

Cahier manuscrit G. Vuillemot, notes inédites concernant cinq sites mis au jour dans les années 1960

**Ecole du Saint-Sacrement : mise en évidence d'importantes couches
de "terres noires"**

**Résidence des Marbres : découverte d'un important massif de
maçonnerie**

**N° 16 bis, rue des Quatre-Vents : découverte d'une mosaïque
(inédite)**

**Ecole du Clos-Jovet : mise au jour d'un *cardo* secondaire et des
substructions d'une *domus* (mosaïques)**

**Découverte de sépultures du bas Moyen-Age et / ou d'époque
moderne devant le parvis de l'église Saint-Jean**

Notice
par
Yannick LABAUNE

Sommaire

Sommaire	1
Introduction	2
I. Surveillance de la construction de nouveaux bâtiments du Saint-Sacrement	3
II. Surveillance de la construction de la Résidence des Marbres	4
III. Surveillance liée à la pose d'une citerne au n° 16bis rue des Quatre-Vents, chez Monsieur Bonne	6
IV. Surveillance de la construction de l'école du Clos-Jovet	7
V. Surveillance de travaux devant le porche de l'église Saint-André	11
Table des illustrations	12

Introduction :

Ces notices ont été réalisées à partir des notes manuscrites de G. Vuillemot rédigées entre 1963 et 1968, à l'occasion de travaux effectués sur la commune d'Autun.

Bien que très succinctes, ces notes - totalement inédites¹ - sont exploitables dans une optique cartographique. En effet, les vestiges bien que difficilement recalable précisément (absence de plans de situation) peuvent être une aide à la réflexion à l'échelle de l'ilôt (fig. 1)

Le manuscrit original est conservé au Musée Rolin.

Une copie est disponible au service archéologique de la ville d'Autun.

¹ Quelques éléments dans l'Atlas Archéologique (CAG 71/2) : localisation + descriptif très bref.

**I. Surveillance de la construction de nouveaux bâtiments du Saint-Sacrement.
G. Vuillemot, 30 mai 1963.
Ilôts n° 3-XI et n° 3-XII (à l'emplacement du *decumanus*).**

Sources citant cette surveillance :

Aucunes

Observations tirées du cahier G. Vuillemot (fig. 2) :

Présence probable de "terres noires" sur au moins 2 m d'épaisseur :
"profondeur des tranchées environ 2 m - sur 50 m environ de long - entre la Providence et le rempart - aucuns vestiges antiques, terre absolument vierge".

Interprétation des données :

Importance des dépôts de "terres noires" dans le secteur qui recouvrent les structures antiques - dont les voies. Ce phénomène a récemment été mis en évidence à proximité immédiate, dans la rue du Châtelet².

² Labaune 2001: LABAUNE (Y.). - Autun *intra muros*, changement de réseau d'évacuation des eaux usées, rue du Châtelet, St-Pierre, St-Germain, rapport de surveillance archéologique, 2001 : plusieurs mètres de "terres noires" recouvrent le *cardo* secondaire séparant les ilôts n° 3-XI et 4-XI.

II. Surveillance de la construction de la Résidence des Marbres
G. Vuillemot, septembre-octobre 1963.
Ilôts n° 8-XII et n° 8-XIII.

Sources citant cette surveillance :

- CAG 71/1, n° 168, "Place de Charmasse, dans les fondations de l'immeuble Durandal, en octobre 1963, G. Vuillemot a recueilli des débris et des céramiques antiques".
- CAG 71/1, n° 169, "Place de Charmasse, dans les fondations de la Résidence des Marbres, vers 1965, G. Vuillemot a reconnu deux massifs épais en maçonnerie grossière à la chaux, l'un deux était de couleur rougeâtre et recouvert de deux épaisseurs de briques. Il pourrait s'agir des fondations du temple d'Apollon : A. Bruhl, Informations archéologiques, dans Gallia, 22, 2, 1964, p. 421. Mobilier recueilli : un lot de céramique commune, un fond de céramique sigillée, un clou en fer, un objet de fer, un creuset brisé".
- CAG 71/2, n° 8 07 : "Voie".

Observations tirées du cahier G. Vuillemot + plan du sous-sol de la Résidence des Marbres levé par P. Lavadoux et annoté par G. Vuillemot en 1963 (fig. 3) :

Avril 1963 :

Sondage de 2 m x 1,40 m, profond de 4,20 m réalisé par l'entreprise chargée de la construction de l'immeuble (vérification du sous-sol pour l'implantation des fondations).

Sur ordre de M. Fournier (architecte MH), G. Vuillemot observe, après creusement, la stratigraphie du bord de la tranchée comme suit (profondeur calculée par rapport au niveau actuel de la place de Charmasse) :

-2,80 m : "béton romain horizontal épais de 10 cm"

-3,20 m : "forme également horizontale constituée de pierraille en grès tendre".

M. Durandal a recueilli des débris d'ornements en marbre blanc, ceux-ci apparaissaient à une profondeur de 2 m environ selon G. Vuillemot : il indique la présence d'un fragment de corniche moulurée (épaisseur : 22 cm) et de "palmette" (hauteur conservée : 9 cm) en marbre saccharoïde.

17 septembre 1963 :

Début du creusement des fondations par l'entreprise (SAC).

- 2,80 m : sur l'ensemble de la zone décapée, G. Vuillemot observe une structure homogène qu'il reporte sur le plan masse de la résidence (fig. , structure 1) : il s'agit d'un "massif de maçonnerie en simple blocage à la chaux - contours étranges sur plan joint établis d'après les coupes des tranchées (cf. fig.3) et l'affleurement (général à -2,80 m du sol de la rue et du jardin) - ce massif a 2,50 m d'épaisseur !"

Il observe une seconde structure, apparemment à la même profondeur d'enfouissement (fig.3, structure 2) :

"Dans l'angle, massif (de maçonnerie) séparé (couleur rougeâtre) recouvert de 2 épaisseurs de briques carrées de 0,25 m de côté - Fondations du temple d'Apollon ? Terre remaniée tout autour du massif avec très peu de vestiges archéologiques - recueilli quelques tessons : goulots de bouteilles, céramique grise, 1 arétine"

Interprétation des données :

Tout d'abord, il convient de noter la confusion entre "la propriété Durandal" et "la Résidence des Marbres" faite par A. Rebourg qui considère qu'il s'agit de deux sites différents (CAG 71/1, n° 168-169). En réalité, il ne s'agit que d'un seul et même bâtiment : la résidence est tout simplement construite sur un terrain appartenant à M. Durandal. Les deux notices de la CAG font donc référence à une seule et même opération archéologique.

A la lecture des notes de G. Vuillemot, l'interprétation des structures est différente entre l'observation du petit sondage (avril 1963) et l'ouverture du décapage sur la totalité du secteur. Ainsi, G. Vuillemot observe bel et bien en septembre 1963 une structure à -2,80 m sous le niveau actuel de la Place de Charmasse, mais il ne s'agit pas d'un "béton romain horizontal épais de 10 cm" (mauvaise interprétation probablement due à l'exiguïté du sondage de 2 m x 1,40 m et profond de 4,20 m) mais au contraire d'un solide massif de maçonnerie lié au mortier d'une épaisseur très importante (2,50 m), qui semble étonner G. Vuillemot (il souligne, dans son texte "2,50 m" par un "!").

Dans la CAG 71/1, A. Rebourg propose, tout comme G. Vuillemot à l'époque, d'interpréter la structure 1 comme les éventuelles fondations du temple dit d'Apollon (CAG 71/1, n° 169). Par contre, dans la CAG 71/2, les architectes antiques proposent d'y voir les fondations du *decumanus* séparant les îlots n° XII-8 et XIII-8 (CAG 71/2, n° 8 07).

On peut tout de même noter que ce massif de fondation est particulièrement épais, il mesure en effet 2,50 m : une interprétation en tant que radier de voie est ainsi surprenante.

De plus, précisons qu'aucun caniveau n'a été repéré tant au nord, qu'au sud de la structure 1. Dans le cas d'une interprétation en tant que voie, sa largeur serait supérieure à 12 m.

Le niveau d'abandon de la structure 1 semble riche en éléments lapidaires de marbre blanc (notamment, fragments de corniche et de "palmette" (élément de chapiteau ?) en marbre blanc saccharoïde).

La structure 2 semble recouper la structure 1 ("terre remaniée tout autour du massif avec très peu de vestiges archéologiques") et sa description pourrait permettre de l'interpréter en tant que structure foyère (massif "rougeâtre" - peut-être rubéfié - et couche de dalles carrées en terre cuite) : elle a été reconnue sur 2,5 m² environ mais semble se prolonger encore à l'ouest et au nord.

III. Surveillance liée à la pose d'une citerne au n° 16bis rue des Quatre-Vents, chez Monsieur Bonne.

G. Vuillemot, 18 octobre 1963.

Ilôt n° 10-V.

Sources citant cette surveillance :

Aucunes.

Observations tirées du cahier G. Vuillemot (fig. 4) :

Il s'agit de la découverte fortuite d'une mosaïque sur hypocauste à l'occasion de travaux destinés à installer une citerne enterrée.

Le béton de sol sur lequel reposait la mosaïque était en partie effondré au moment de sa découverte.

Les terrassiers ont décaissé la totalité des couches situées au dessus du sol de base de l'hypocauste et ont ainsi évacué les lambeaux de mosaïques et les pilettes d'hypocauste avant l'arrivée de G. Vuillemot.

G. Vuillemot a uniquement pu observer la mosaïque en coupe et indiquer la présence de quelques pilettes circulaires encore en place.

La citerne repose sur le sol de base de l'hypocauste.

Interprétation des données :

La découverte de cette mosaïque inédite doit être mise en relation avec la présence à moins de 50 m plus à l'est d'un habitat avec hypocauste et mosaïque dans la propriété de M. Duverne (CAG 71/2, n° 6 20, également inédite dans le Recueil Général des Mosaïques de la Gaule).

Cette mosaïque n'est malheureusement pas décrite.

Le sol de base de l'hypocauste est situé à -2 m sous le niveau de l'époque.

**IV. Surveillance de la construction de l'école du Clos-Jovet.
G. Vuillemot, septembre 1965 - février 1967.
Ilôt n° 11-VIII**

Sources citant cette surveillance :

- CAG 71/2, "Substructions, réservoir et mosaïque" (1961), repérage par J. Creusaton³.
- Recueil des mosaïques, n° 235.

Observations tirées du cahier G. Vuillemot (fig. 5) :

21 septembre 1965 : ouverture du chantier (décapage à la pelle mécanique)

"Ruines apparaissent à 2 m de profondeur. Terres archéologiques bien pauvres. Le scraper laisse voir peu de choses".

23 septembre 1965 : "Une citerne apparaît en coupe. Un sol bétonné à un niveau inférieur. De grandes dalles alignées portant une rainure d'écoulement".

24 septembre 1965 : "Le scraper découvre un sol de maison, très bouleversé, sur hypocauste. Au bord de la fouille, un puits maçonné reconnu sur 3-4 m de profondeur - en partie comblé. Un pan de terre mouillée tombe et le comble. Travaux dangereux."

1er février 1967 : deuxième campagne de travaux. "Les travaux n'ont rien révélé d'archéologique".

2 février 1967 : "Dans les tranchées de fouilles, le scraper remue des terres stratifiées mais il ne semble pas y avoir de construction en place".

3 février 1967 : "le scraper remue les terres à grande allure. On distingue des murs et un sol aux abords de la partie (de l'école, ndlr) déjà construite. Le béton de sol ne paraît pas avoir porté de mosaïque. Les déblais sont versés dans ce qui sera la cour de l'école et qui se trouvera réhaussé de 1 mètre. La visite de ces déblais ne m'a rien donné. Il semble que dans la partie la plus éloignée du 1er bloc les terres aient déjà été remuées. Mais dans certaines parties les terres jusqu'à 1 m ou 2 m de profondeur paraissent stratifiées. Difficile de faire des constatations précises dans les mouvements du scraper et les allées et venues des camions. Les risques d'éboulement ne sont pas négligeables au point où les fouilles atteignent leur plus grande profondeur".

6 février 1967 : "Travaux de fouilles terminés au Clos-Jovet. Deux murs en coupe apparaissent à l'extrémité de la fouille du côté de la ville. Moellonnage brut mais aucune apparence d'enduit. On ne situe pas le sol. Stratigraphie des terres confuse. Les déblais ont été deversés sur ce qui sera le plateau d'évolution du groupe scolaire".

Observations tirées des croquis de G. Vuillemot :

Croquis n° 1 (fig. 6)

Une coupe sommaire nous renseigne sur quelques niveaux d'apparition :

- 0 / - 1,20 m sous le niveau de l'époque : "couche de terre végétale et débris archéologiques".
- 1,20 m sous le niveau de l'époque : apparition d'une mosaïque sur béton.

³ Source fautive puisque les travaux ont lieu en 1965 - et non en 1961 - et que le repérage a été effectué par G. Vuillemot, même si Creusaton semble être passé sur le chantier (don du fragment de mosaïque et découverte de 2 monnaies par exemple).

- 1,20 m (environ) / 3,80 m (fond de fouille) : couches archéologiques ("débris de murs effondrés et brûlés (?) jusqu'au fond de la fouille").

Cette même coupe indique la présence d'une seconde mosaïque apparaissant à une profondeur plus importante (non indiquée) de l'autre côté d'un mur : elle repose également sur des "débris de murs effondrés et brûlés (?)". Deux pièces mosaïquées semblent ainsi avoir été mises au jour.

Un puits semble recouper (?) cette seconde mosaïque. Il s'agit probablement du "puits maçonné" dont il est question dans le cahier manuscrit.

Une seconde coupe nous renseigne sur le niveau d'apparition d'une pièce à hypocauste dont il est question dans le cahier manuscrit :

0 / - 1,20 m sous le niveau de l'époque : "terre végétale remuée (?)"

- 1,20 m sous le niveau de l'époque : apparition des maçonneries et d'un "hypocauste effondré".

Les remblais situés au dessus des structures archéologiques (situés entre 0 et -1,20 m sous le niveau de l'époque) sont décrits de la manière suivante :

"Terres au dessus des mosaïques avec : "

- "Fragments de tuiles rectangulaires à rebords"
- Lambeaux de mosaïque ("mosaïque géométrique noire et blanche")
- "Piles d'hypocauste"
- "Moulures en marbre"
- "Débris de céramique"
- "Creusaton : 2 monnaies : 1 bronze de Valérien et 1 de Magnence" (il s'agit probablement d'un don de Creusaton).

A la suite, il est également fait mention d'une manière succincte d'une "fontaine hexagonale parementée de marbre" et d'un "bassin surelevé". Ces structures, que G. Vuillemot ne décrit pas ailleurs sont probablement à mettre en relation avec la "citerne" dont il est question dans le cahier manuscrit.

Croquis n° 2 (fig. 7)

G. Vuillemot indique la présence d'une structure composée de briques carrées (22 cm x 22 cm, ép. 4 cm) liées à un mortier de chaux comportant du sable et des briques pilées, sans pour autant indiquer de quoi il s'agit (bassin ?).

Il décrit certaines piles d'hypocauste (D : 19 cm, ép. 4 cm), deux éléments moulurés en marbre blanc (interprétées comme des corniches) de 19 cm et 22 cm de longueur (mode de mesure ?), des fragments de placage en marbre de type Pouillenay ("parements ou pavements en marbre rouge à grains saccharoïdes blancs") et indique la présence d'enduits peints multicolores ("rouges, blancs, verts").

Croquis n° 3 (fig. 8)

Deux coupes sommaires semblent avoir été levées afin de décrire une structure hydraulique de type "citerne" ou plutôt "bassin" (notées A et B sur le croquis, elles semblent perpendiculaires). Cette structure semble quadrangulaire et mesurer 3,50 m de longueur sur 1,25 m de largeur à l'ouverture.

Elle repose sur ce que G. Vuillemot décrit comme une "semelle en ciment" (radier ?) qui apparaît à - 2 m sous le niveau de l'époque. Cette semelle est surmontée d'une maçonnerie (blocage ?) épaisse de 1,10 m qui constitue le fond de la structure hydraulique, l'eau étant retenue par quatre murets d'une largeur comprise entre 0,75 m et 1,10 m et d'une élévation comprise entre 0,40 m et 0,60 m. Les murets apparaissent à -0,60 m sous le niveau de l'époque.

Cette structure pourrait avoir été tapissée d'un enduit hydraulique (trait en gras sur le croquis, à cet emplacement).

Une phrase indique la découverte de "plusieurs tronçons de fût cylindrique de colonne", "le plus grand mesure D = 0,45 m x 1,10 m" et de "nombreuses dalles de grande taille en grès portant un canal", d'une "largeur uniforme de 0,63 m", "l'une mesure 1,10 m de long".

Un croquis permet d'identifier ces derniers éléments en tant que caniveaux maçonnés tels que, par exemple, ceux que l'on a retrouvé le long du *cardo maximus* (site du Pavillon Saint-Louis, 1986, sous la direction d'A. Rebourg).

Interprétation des données :

L'essentiel des découvertes semble avoir été réalisé au cours de la première tranche des travaux, en 1965 (partie ouest du bâtiment (?)).

L'extrémité ouest de l'école du Clos-Jovet est située sur le trajet du *cardo* secondaire séparant les îlots n° 10-VIII et n° 11-VIII (il s'agit du prolongement septentrional du "cardo n° 1" mis au jour sur le site du Lycée Militaire).

C'est probablement à cet endroit qu'il faut situer la découverte de plusieurs⁴ caniveaux en grès (largeur uniforme de 0,63 m, l'un deux mesure 1,10 m de longueur).

Des fûts de colonnes (diam : 0,45 m et inférieur) ont également été retrouvés : ils sont difficilement rattachables à un secteur (portique de bord de voie ?, péristyle de *domus* ?).

Le reste des données nous renseigne quant à la nature de l'occupation à l'intérieur de l'îlot n° 11-VIII durant le haut-Empire : il s'agit d'un contexte d'habitat privé de statut relativement élevée. Plusieurs indices permettent d'étayer cette hypothèse :

- Présence de deux mosaïques en place, sur béton. Elle ne sont pas décrites par G. Vuillemot, il indique seulement la présence de lambeaux de mosaïque bicolore (tesselles noires et blanches, schiste et calcaire) dans les remblais situés au dessus des mosaïques en place (probables remblais de destruction).
- Ces deux mosaïques sont inédites : en effet, le fragment de mosaïque publié dans le recueil général des mosaïques de la Gaule (Blanchard-Lemée 1975, n° 235), de petite taille (dim : 12 cm x 13 cm) et bicolore, se rapporte probablement à ce lambeau qui n'était pas en place lors de sa découverte.
- Les deux mosaïques en place sont situées dans deux pièces différentes séparées par un mur en place. Un puits (antique ?, médiéval ?, moderne ?) semble peut-être recouper l'une des mosaïques d'après l'un des croquis.
- Ces mosaïques ont été construites sur d'importantes couches de remblais (2,60 m au minimum si l'on suit les indications issues des croquis de G. Vuillemot) riches en éléments de destruction ("débris de murs effondrés et brûlés jusqu'au fond de la fouille").
- Une troisième pièce a été mise au jour comportant un hypocauste effondré en place qui ne semble pas comporter de mosaïque.
- Présence de placages en marbre blanc (dont marbre saccharoïde) tels que des corniches moulurées et de placage en marbre de type Pouillenay dans les couches de destruction, ainsi que d'enduits peints de couleur verte, rouge et blanche.
- Présence de deux structures hydrauliques :
 - ⇒ La première est un bassin (appelé "citerne" dans le cahier manuscrit) quadrangulaire maçonné, profond de 60 cm et mesurant 3,50 m par 1,25 m (dimensions à l'ouverture). Le croquis laisse à penser que les parois intérieures sont recouvertes par un enduit hydraulique (?).
 - ⇒ La seconde serait une "fontaine hexagonale" comportant un "parement de marbre". G. Vuillemot ne la mentionne qu'une seule fois, elle semble avoir été détruite très rapidement. Il n'existe aucune indication de taille.

⁴ G. Vuillemot utilise le terme de "nombreux" sans en préciser le nombre exact.

Il est difficile d'interpréter ces deux structures hydrauliques puisqu'elles ne sont pas localisées par rapport aux vestiges liés à l'habitat. Une vocation domestique semble néanmoins plausible (présence d'une fontaine et d'un bassin privé respectivement dans les domus dites "A l'Etui d'Or" et de "Balbus Iassus"⁵), mais une fonction publique n'est pas à exclure (par exemple présence d'un bassin le long du *decumanus* menant à l'amphithéâtre⁶).

Le site semble enfin avoir été fréquenté au cours de l'Antiquité tardive, si l'on considère la découverte de deux monnaies par Creusaton, l'une de Valérien et la seconde de Magnence.

Les niveaux d'apparition des structures sont les suivants (par rapport au niveau de l'époque) :

- Niveau supérieur de l'hypocauste : -1,20 m.
- Niveau d'apparition de l'une des mosaïques : -1,20 m.
- Niveau d'apparition du bassin quadrangulaire : -0,60 m.
- Ponctuellement, substrat géologique non atteint à : -3,60 m (couche importante de remblais de destruction sur laquelle repose l'une des mosaïques, couche située entre -1,20 m et -3,60 m).
- Ponctuellement, niveaux stratifiés entre : - 1 m et -2 m.

⁵ Fouille des Ateliers d'Arts, 1973-1976 (Demongeot, Vuillemot).

⁶ Fouille des Anciens Tennis, 1999 (P. Picault)

**V. Surveillance de travaux devant le porche de l'église Saint-André.
G. Vuillemot, 20 mai 1965.**

Sources citant cette surveillance :

Inédit ?

Observations tirées du cahier G. Vuillemot (fig. 9) :

20 mars 1963 : début de travaux réalisés au niveau du parvis de l'église Saint-André (alimentation et évacuation des eaux usées).

Entre le porche de l'église et la route, les ouvriers ont "culbuté plusieurs sépultures (...) plusieurs corps inhumés sans trace de cercueil".

G. Vuillemot ne décrit pas plus en détail ces sépultures en pleine-terre (nombre ...etc) parcequ'il ne les a pas vu.

Il s'est déplacé après l'ouverture d'une sépulture construite : "Mais et c'est pour cela que j'ai été alerté, à 1 m en avant du porche, une tombe construite : petites pierres assemblées à la chaux - la fosse recouverte de 3 dalles équarries. J'ai été averti après que la tombe eut été violée et les fragments du couvercle dispersés. Au dire des ouvriers, il n'y avait que des ossements. Probablement tombe du cimetière qui entourait l'église entre le XIIIe s. et le XVIe s. On se souvient que des sarcophages romains avaient été réutilisés dans ce cimetière".

Interprétation des données :

- Présence de sépultures en avant du porche de l'église Saint-André, la majorité des tombes reconnues sont en "pleine-terre" et les éventuels indices de cercueil en bois n'ont pas été perçus de manière nette. Aucun mobilier n'a été récolté dans ces sépultures.
- Une tombe maçonnée a été reconnue à proximité immédiate du porche d'entrée, 1 m en avant de celui-ci : construction en blocage lié à la chaux, couverture en dalles. Aucun mobilier n'a été récolté dans cette sépulture.
- G. Vuillemot indique enfin l'existence de remplois de sarcophages en pierre (gallo-romains ?, ou plutôt mérovingiens ?) attestés par la mémoire collective ("on se souvient que ...") ; existe t-il d'autres types de sources concernant ces réemplois ?

Table des illustrations

Fig. 1. Plan de situation général des sites dont il est fait référence dans cette note	13
Fig. 2. Localisation de la surveillance de la construction des nouveaux bâtiments du Saint-Sacrement	14
Fig. 3. Plan du sous-sol de la Résidence des Marbres annoté par G. Vuillemot	15
Fig. 4. Localisation de la surveillance liée à la pose d'une citerne au n° 16bis rue des Quatre-Vents, chez Monsieur Bonne	16
Fig. 5. Localisation de la surveillance de la construction de l'école du Clos-Jovet	17
Fig. 6. Surveillance de la construction de l'école du Clos-Jovet, croquis Vuillemot n° 1	18
Fig. 7. Surveillance de la construction de l'école du Clos-Jovet, croquis Vuillemot n° 2	19
Fig. 8. Surveillance de la construction de l'école du Clos-Jovet, croquis Vuillemot n° 3	20
Fig. 9. Localisation de la surveillance de travaux devant le porche de l'église Saint-André	21



Fig. 1. Localisation des sites dont il est question dans cette note.

1 : surveillance construction de nouveaux bâtiments du Saint-Sacrement ; 2 : surveillance construction Résidence des Marbres ; 3 : surveillance pose d'une citerne, n° 16 bis rue des Quatre-Vents ; 4 : surveillance construction du Clos-Jovet ; 5 : surveillance travaux devant le porche de l'église Saint-André.

0 500 m

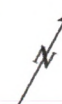




Fig. 2. Localisation de la surveillance du nouveau bâtiment du Saint-Sacrement construit en 1963



Emprise du bâtiment



Limite théorique entre deux îlots

0

50 m



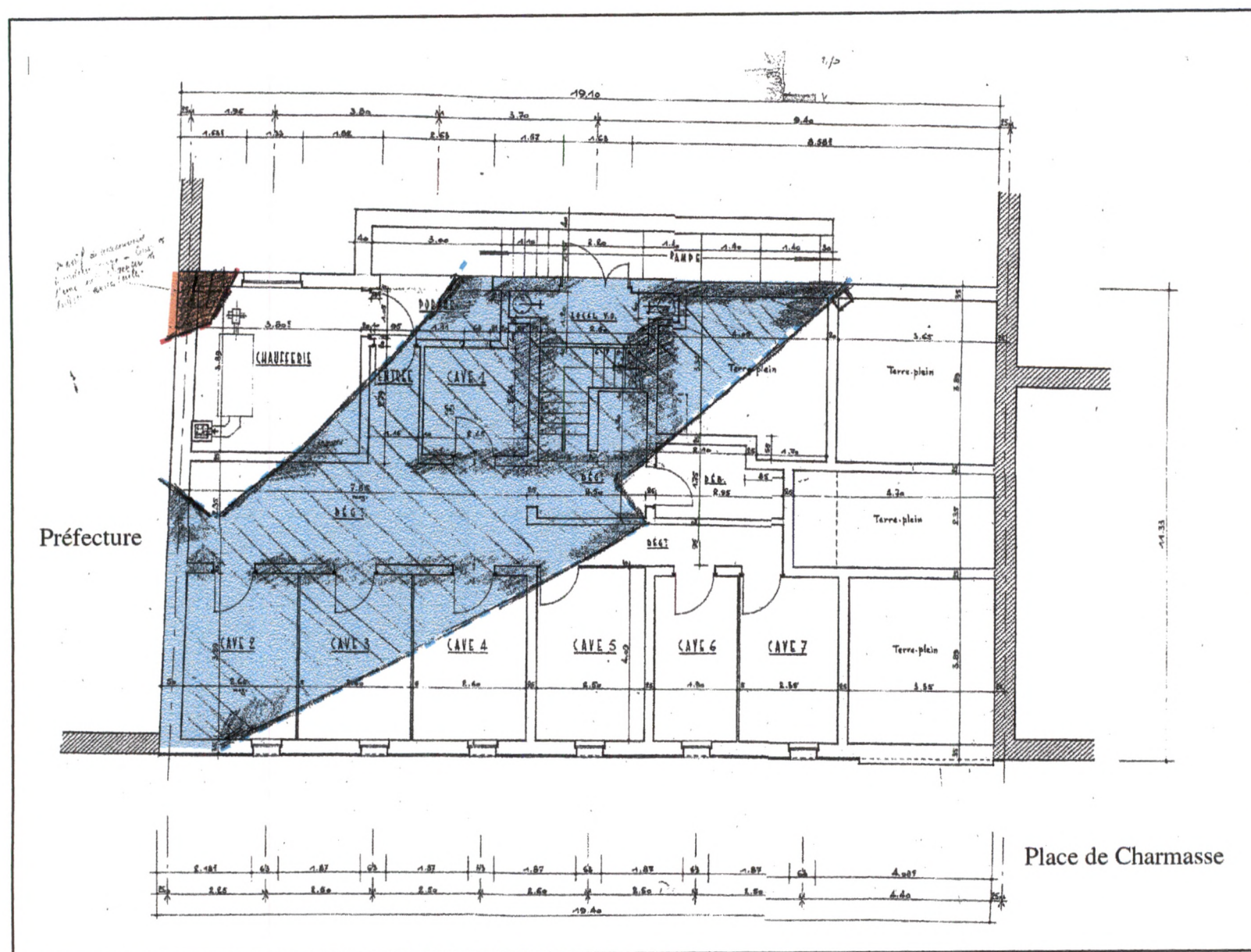


Fig. 3. Plan du sous-sol de la Résidence des Marbres levé par P. Lavadoux (moitié ouest uniquement), annoté par G. Vuillemot en 1963.



Structure 1 (+ limites)



Structure 2

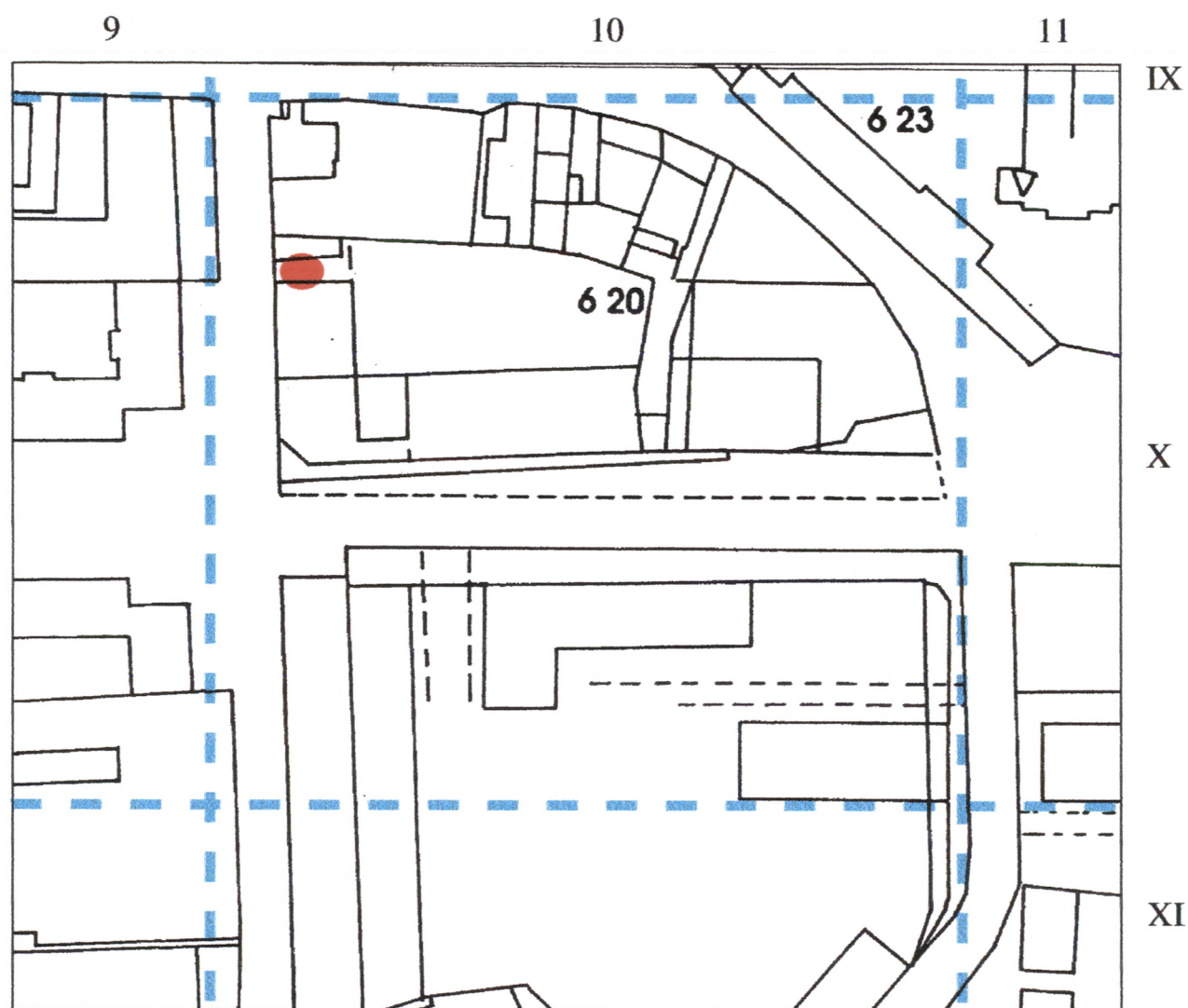


Fig. 4. Localisation de la mosaïque retrouvée au n° 16 bis rue des Quatre-Vents, propriété Bonne, en 1963

● Localisation de la mosaïque

— — — Limite théorique entre deux ilôts

0 50 m



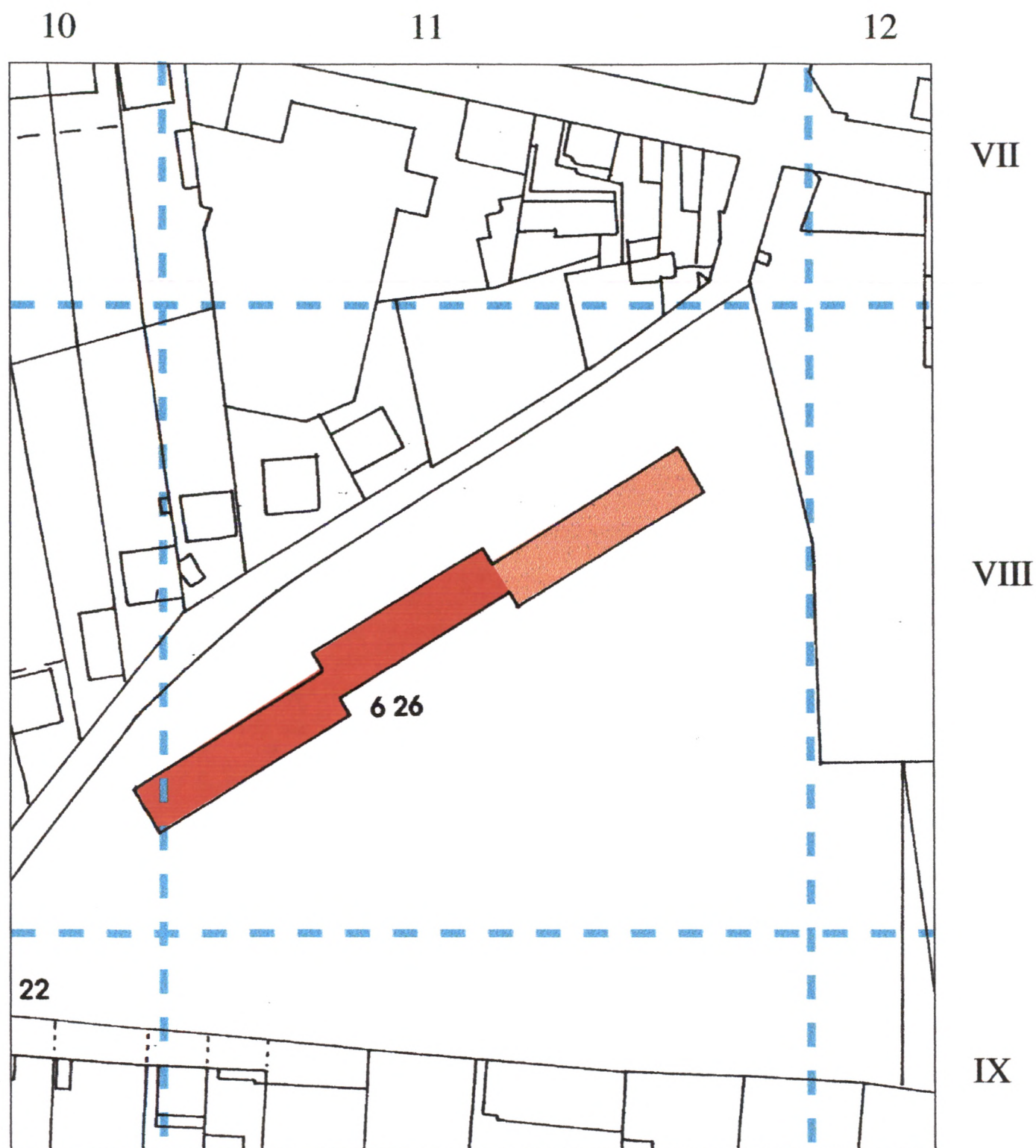
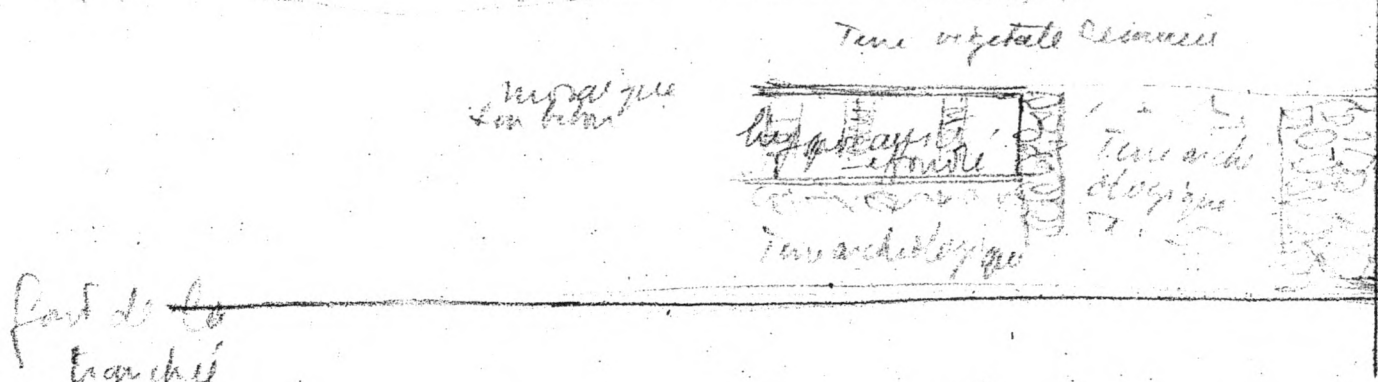


Fig. 5. Localisation de la surveillance lors de la construction de l'école du Clos-Jovet (1965-1967)

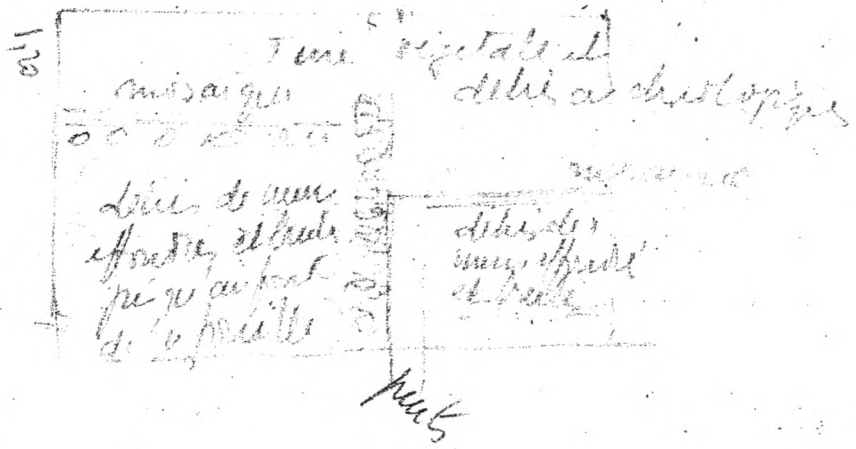
M

M1



M1

M2



- Terres au centre de mosaïque avec :
- fragments de tuile vit. & rebrit
 - mosaïque genre marbre blanc
 - pils & hypocauste
 - moulures marbre
 - débris de construction sans

Quatre 2 muraux & boyau de l'ancien 1er & 2e étage

- Surtout les escaliers, aménagé de manière détournée -

- sans escalier -

Fig. 6. Surveillance de la construction de l'école du Clos-Jovet, croquis Vuilleminot n° 1

plus de 1000000. D 19 et 4-

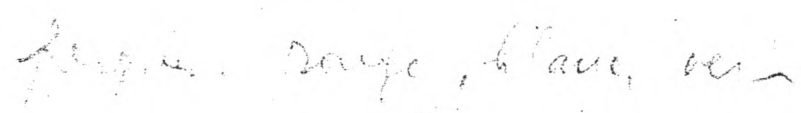
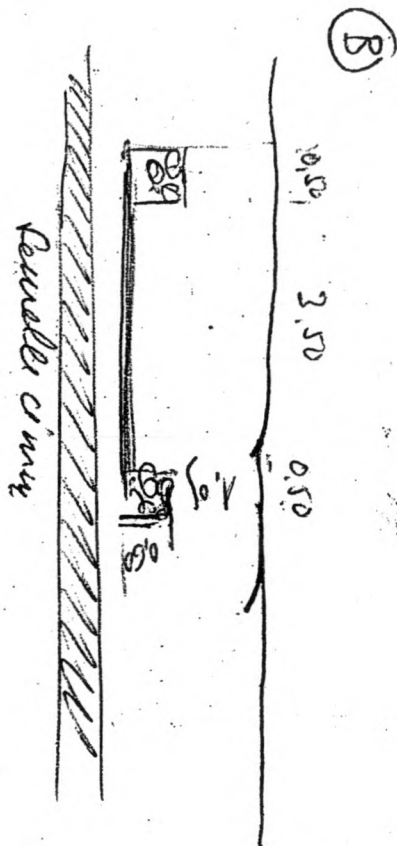
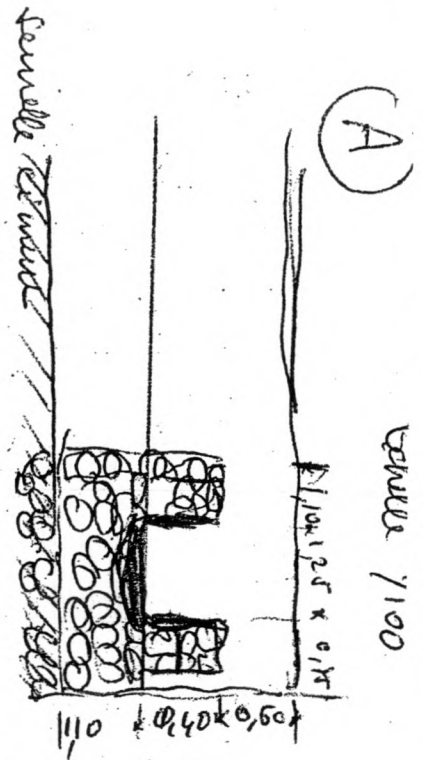


Fig. 7. Surveillance de la construction de l'école du Clos-Jovet, croquis Vuillemot n° 2



Construction - large Valentin
Magneux

(C) Colonne et dallage

Plusieurs tronçons de
fût cylindriques de
colonne - le plus grand
 $D = 0,45 \times 1,10$

Nombres d'atlas de grande
taille en grès, portant
une ~~courbe~~ canal
longue uniforme 0,63

0,63

1,10

une barre

1,10 de long

Fig. 8. Surveillance de la construction de l'école du Clos-Jovet, croquis Vuillemot n° 3

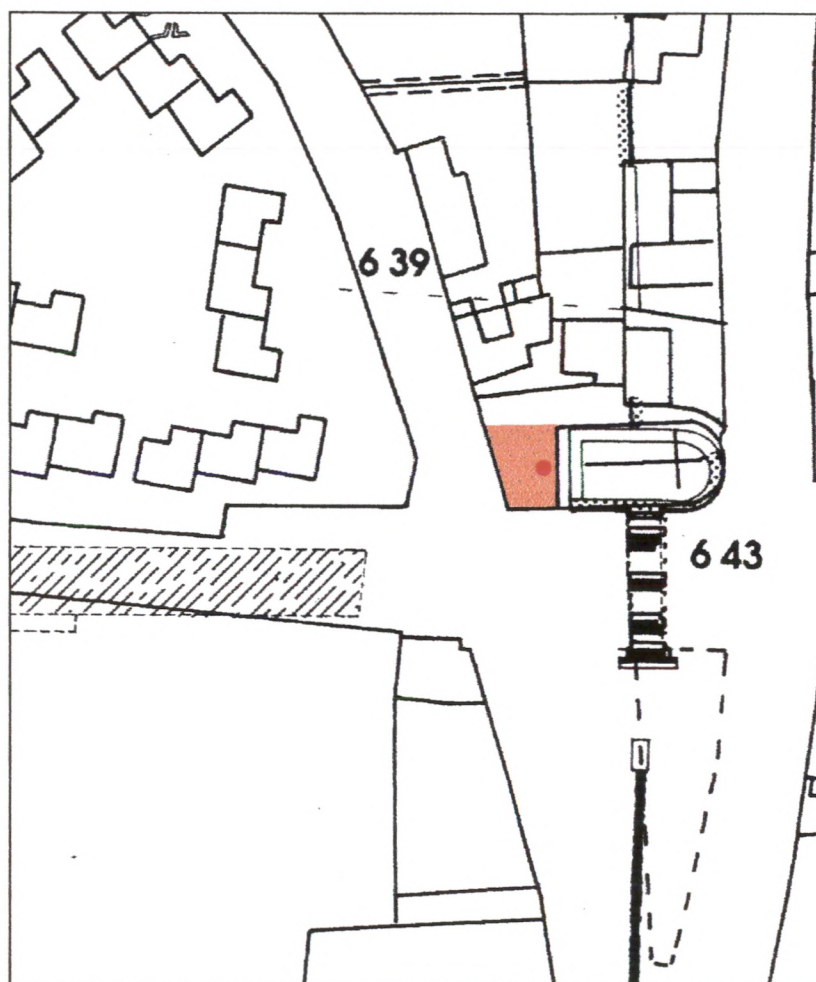


Fig. 9. Localisation de la surveillance des travaux devant le porche de l'église Saint-Jean en 1963.



Localisation des travaux



Localisation de la tombe maçonnée
reconnue en 1963

0

50 m

